



L'écho de Roche Rousse

Bulletin municipal de Saint-Martin-en-Vercors

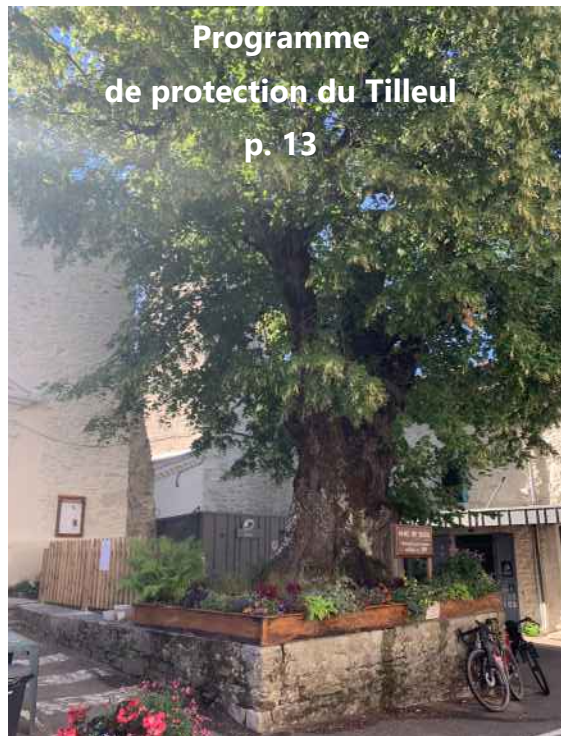
n°43 - 2022

Du côté de l'école : Classe de mer à St Tropez
p. 6 à 9



Dossiers
communaux
p. 10 - 11 - 12

Programme
de protection du Tilleul
p. 13



La petite
enfance
sur le
plateau
p. 18 - 19

L'édito du maire

Chères habitantes, chers habitants,

Nous retrouvons cette année les moments festifs et de convivialité perdus ces dernières années.

De nombreuses manifestations vont jaloner la période estivale et nous nous en réjouissons.

La pandémie semble derrière nous mais le virus est toujours là et nous devons rester vigilants et ne pas oublier les gestes barrières quand cela est nécessaire.

La guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, déstabilise les plus jeunes et angoisse les plus anciens. Elle nous amène à réfléchir au sens des mots paix, liberté, résistance, dictature.

Certes nous ne vivons pas dans un monde idéal. Les nombreux problèmes sociétaux et environnementaux doivent être notre préoccupation majeure. Chacun de nous peut apporter sa pierre à l'édifice. Soyons collaboratifs et solidaires. Le problème de notre voisin peut être le nôtre demain. Essayons de mettre toujours en avant le collectif.

Les changements climatiques sont maintenant une réalité visible par tous. Les mois de mai et juin ont été très chauds et très secs. Même dans le Vercors nous ne serons pas épargnés par les problèmes liés à l'EAU et par les risques d'incendie. Je sais que je peux compter sur votre vigilance, votre sensibilité sur ce sujet est bien réelle.

Nous continuons nos efforts de communication. Consultez régulièrement les actualités sur nos supports : site internet et l'application gratuite PanneauPocket. N'hésitez pas à télécharger cette application qui vous permet d'avoir des informations utiles et pertinentes en temps réel.

Nous continuons aussi la distribution en boîte aux lettres pour des informations spécifiques.

Je tiens à remercier nos agents administratifs et techniques pour leur implication au quotidien. Ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux nous ne pourrions pas réaliser nos projets et toutes les tâches journalières qui incombent à une municipalité pour son bon fonctionnement.

Un grand merci également à l'équipe municipale. Les élus sont très impliqués et donnent beaucoup de leur temps et de l'énergie. Ils œuvrent dans un seul but, l'intérêt de la collectivité et de notre village. Respectons leur engagement de chaque jour.

Être conscients de toutes ces réalités, ne doit pas nous empêcher d'être gais et enthousiastes.

Notre village va retrouver ses moments de convivialité, de festivité grâce notamment au dynamisme des associations et à l'implication de toutes et tous dans ces projets.

C'est pourquoi je vous souhaite une période estivale sous les meilleurs auspices. Profitez des bons moments avec vos proches et vos amis.

*Le Maire,
Andrée Séquier*

RÉSULTATS
ÉLECTION 2022
PRÉSIDENTIELLE

RÉSULTATS	1er TOUR	2e TOUR
Inscrits	314	314
Votants	256	228
Exprimés	247	187
Abstention	18,5 %	24,4 %
Nathalie Artaud	1	Éliminée
Fabien Roussel	4	Éliminé
Emmanuel Macron	37	110
Jean Lassalle	16	Éliminé
Marine Le Pen	38	77
Éric Zemmour	11	Éliminé
Jean-Luc Mélenchon	87	Éliminé
Anne Hidalgo	4	Éliminée
Yannick Jadot	13	Éliminé
Valérie Pécresse	13	Éliminée
Philippe Poutou	4	Éliminé
Nicolas Dupont-Aignan	9	Éliminé

RÉSULTATS
ÉLECTIONS 2022
LÉGISLATIVES

RÉSULTATS	1er TOUR	2e TOUR
Inscrits	322	321
Votants	204	201
Exprimés	200	181
Abstention	36,6	37,4
Célia De Lavergne	36	63
Paul Berard	24	Éliminé
Alain Maurice	5	Éliminé
Elise Blanchard	0	Éliminée
Sylvie Martin	5	Éliminée
Virginie Raynal	6	Éliminée
Charly Champmartin	0	Éliminé
Philippe Dos Reis	21	Éliminé
Marie Pochon	103	118

ça s'est passé cet hiver...

LA TRANS'VERCORS NORDIC 2022

Voici deux ans que la Trans'Vercors Nordic dormait pour des raisons de crises sanitaires et de manque de neige.

2022 allait-il entamer une troisième année sans cette course mythique au risque qu'elle ne disparaisse définitivement ?

Après des heures de réunions, de questionnements, après avoir épluché tous les sites météorologiques existants, le 6 Mars 2022 aura bien été la 54ème édition de la Trans'Vercors Nordic...

Ce matin là, le parcours était glacé et les organisateurs craignaient pour les bobos... Le soleil était à peine levé que 800 concurrents s'envolaient du Col De Rousset sous le froid piquant du matin, pour rejoindre Bois Barbu... Une très belle course, une superbe journée, des paysages de rêves, des bénévoles souriants et attentifs, une organisation sans faille...



Cyril Gaillard et Robin Duvillard ont pulvérisé le record de vitesse en 2h05 sur 53 km ! Magnifique !

A 10 h, d'Herbouilly à Bois Barbu, sur 18 km, est partie la Trans'Générationnelle : plusieurs équipes de 2 à 6 personnes, toutes générations confondues (à partir de 10 ans), se sont constituées au départ d'Herbouilly. Un évènement familial et festif, avec le plus beau déguisement sous une ambiance du tonnerre au son de l'accordéon de Michel Fontaine !

Pour 2023, la Trans'Vercors Nordic réfléchit à avancer la date de cet évènement devenu mythique, la plus ancienne course longue distance de France sur les hauts plateaux du Vercors. Et pourquoi pas un départ Bois Barbu pour une arrivée au Col de Rousset...



La Trans'Vercors VTT 2022 :

Le 27 et 28 Août 2022, après l'annulation de la Trans'Vercors VTT en 2021 faute de participants, la Trans'Vercors VTT est de retour. Elle propose de nouveaux formats de course : un grand parcours de 112km sur deux jours, entre Isère et Drôme avec bivouac à la Chapelle en Vercors et un parcours plus court pour les jeunes – « la Trans'Mino » ; un format Run & Bike et une épreuve spéciale VTT électrique.

Claudine Thiault

Retour de la Nocturne familiale à Herbouilly : que du bonheur !

Le dimanche 20 février 2022, la traditionnelle nocturne de ski de fond a pu être organisée à la station d'Herbouilly.



Trêve de 2 ans. Météo clémente. Vacances scolaires. Enthousiasme et énergie du Vercors Ski de Fond qui a proposé 2 boucles, géré les inscriptions et animé les courses. Bonne humeur, gourmandises et breuvages apportés par l'Association Les Bobos d'Hugo*.

Appui du Département de la Drôme et de la commune de St Martin en Vercors : tous les ingrédients semblaient réunis pour l'émulsion de cette soirée.

150 skieurs étaient présents. Des courses variées se sont déroulées (- de 7 ans en individuel, 8-11 ans en binômes, enfant/adulte, adultes en binômes).



Le public, majoritairement local, déchaîné et enjoué, a créé une ambiance chaleureuse et conviviale. Dans le faisceau des frontales apparaissaient sourires, plaisir de participer et de se retrouver.

A préciser : une participation libre aux inscriptions et à la buvette a été reversée à l'association Les Bobos d'Hugo. Un grand merci pour votre générosité.



*"Les Bobos d'Hugo", association qui soutient Hugo, 4 ans, et sa famille depuis l'annonce de sa maladie rare, ainsi que la cause des hémophiles.

Pour nous contacter ou devenir membre : lesbobos.dhugo26@gmail.com

Rejoignez-nous !

Les actions de l'association : Hémofolies, une grande journée d'information et d'animations a eu lieu le samedi 9/07/22, à St Julien en Vercors.

Eve Allier

LES ALLUMÉS DE LA SPATULE

C'était les 12 et 13 mars à la station d'Herbouilly.

Première course de ski fond en France qui dure jusqu'au bout de la nuit. Départ 23h.

Ce format de course inédit germa depuis longtemps dans la tête de Greg Guillet, ex-président du « Vercors Ski de Fond » et il a fini par avoir de plus en plus d'adeptes jusqu'à l'organisation de cette 1ère édition.

Cette course c'est un cocktail mélangeant l'amour du sport, le plaisir d'être ensemble, le partage d'émotions fortes et l'envie de faire la fête.

3 formules :

la spatule déjantée 12h / la spatule experte 6h / la spatule découverte 3h

En solo, duo ou 3/4 personnes équipes masculines, féminines ou mixtes.

On retiendra de cette 1ère édition :

- la performance de Christine VIGNON, la régionale de la course, gagnante du 12H solo femme avec 104,26 km parcourus. Elle n'avait jamais fait une telle course. Bravo Christine.

- la performance de Titouan BANHEGYI vainqueur du 12h solo homme avec 208,26 km parcourus.

On ne comptera pas les km parcourus par les bénévoles et leur présence jusqu'au bout de la nuit pour soutenir les « Allumés », l'implication de la commune de Saint-Martin, des stations de la Drôme, du damage de haut vol, la présence des sponsors et du public tout au long de la course.

Un évènement, pour qu'il soit réussi, a besoin des organisateurs, des participants, des bénévoles, des collectivités locales, des sponsors et du public.

Merci à tous d'avoir répondu présents et à l'année prochaine.



Et toi, c'est quoi ton défi?



Du côté du Comité des fêtes...

Le Comité des Fêtes de Saint Martin en Vercors a organisé, entre l'hiver 2021 et le printemps 2022, plusieurs animations... en voici une rétrospective :

CARNAVAL

Le mercredi 2 mars, pendant tout l'après-midi, enfants et adultes étaient convoqués pour un joyeux défilé dans le village, suivi de la mise à feu de Monsieur Carnaval avec à la fin jeux et boissons au terrain multi-sports..

La préparation a demandé un gros travail, particulièrement à Julien Assel qui a réalisé, avec l'aide de Hervé Chauvet, Dominique Parein et Yann Durand les 3 énormes marionnettes : le roi, la reine et le fou, qui ont dansé tout le long du défilé.



La Batucada de Bertrand Labet assurait un excellent fond rythmique. Hervé, sur échasses pendant tout le défilé, était "Grout" et deux "Daft punk", Joseph et Jonathan, complétaient l'animation.

Puis on a brûlé Monsieur Carnaval dans un pré et terminé au petit stade.



JEUX DE SOCIÉTÉ

Un premier après-midi "Jeux de Société" a été organisé le dimanche 20 mars dans la Salle de Fêtes.

Il a rassemblé une trentaine de personnes, venues en famille, en particulier plusieurs familles de Rencurel. Avec des jeux pour adultes et enfants, apportés par les participants.

Cette activité est volontairement ouverte aux autres villages de la vallée.

Le Comité souhaite qu'elle devienne une activité régulière, en coopération avec les villages du Plateau.

STAGE DE MUSIQUE ET CONCERT

Un stage de "Nyckelharpa et musique d'ensemble" s'est tenu à la salle des Fêtes les 7 et 8 mai.

Il a rassemblé 17 stagiaires autour de Eléonore Billy qui enseigne le nyckelharpa dans toute la France. Certains stagiaires venaient de loin : Vendée, Paris, Angers, Riom... Et le samedi soir Eléonore (nyckelharpa) et Gaedic Champier (guitares) ont donné un concert de "Musiques d'Europe" qui a rassemblé plus de 80 personnes dans La Grange Ouverte, magnifiquement décorée par l'exposition artistique de Philippe Quinton.

La plupart des stagiaires ont été logés chez l'habitant, ce qu'ils ont beaucoup apprécié. Et les 3 repas ont été pris chez Jacqueline Hache et confectionnés par elle-même et Jacqueline Delori ainsi que Marie Desfeux et David Lambert.

Tous les stagiaires et le public du concert ont exprimé leur grand plaisir et leurs remerciements.



A noter que les affiches de ces différents évènements ont été créées par Christian Assel que le Comité remercie vivement !...

Du côté de l'école...

Nous avons eu la chance cette année de pouvoir partir en classe de découverte au bord de la mer. Les deux classes de l'école se sont donc rendues à St Tropez du dimanche 10 avril au vendredi 15 avril.

Les enfants ont pu découvrir le littoral marin, sa faune et sa flore mais également le patrimoine local. Au programme : pêche à pied, randonnée au cap Taillat, visite de la Citadelle de St Tropez et de son musée d'histoire maritime, visite du musée du patrimoine et du moulin de Grimaud pour les CP-CE et visite du port de Cavalaire pour les CM.

Les journées furent bien remplies et les enfants comme les adultes sont revenus ravis de ce séjour !

Nous remercions tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de ce voyage : les parents pour leur confiance, les enfants pour leur enthousiasme, les accompagnateurs bénévoles pour leur disponibilité et leur efficacité mais aussi l'APE et les communes de St Martin et St Julien pour leur soutien financier.

Stéphanie Fourchon, directrice de l'école

Les élèves de CP, CE1 et CE2 vous donnent leurs impressions sur ce voyage scolaire à St Tropez

J'ai adoré la pêche à pied. Ce que j'ai aimé c'est ma chambre et les repas. Je me suis sentie joyeuse.
Clémence

Pendant la classe de mer, j'ai adoré la pêche à pied parce que j'aime les crabes !
Abygaelle

Pendant la classe de mer, je me suis senti bien. Ce que j'ai aimé faire c'est la pêche à pied et j'ai adoré faire la visite de la citadelle. Ce que je n'ai pas aimé faire, c'est la visite du moulin.
Ethan

Ce que j'ai aimé en classe de mer c'est la pêche à pied parce que j'aime bien chercher des animaux marins et je ne pensais pas qu'on en trouverait autant !
Thelma



Ce que j'ai adoré c'est quand on a fait la pêche à pied car on a vu une anémone de mer. J'ai bien aimé le musée du patrimoine parce qu'il y avait une ancienne forge.
Coline

Pendant la classe de mer, je me suis senti fatigué. Ce que j'ai aimé faire c'est la pêche à pied. Ce que je n'ai pas aimé, c'est le car parce que le voyage était trop long. J'ai adoré faire des châteaux de sable sur la plage.
Lého

J'ai adoré la citadelle parce qu'on a fait des jeux. J'ai aimé les chambres parce qu'elles étaient bien décorées et il y avait mes copines. On a mangé de bonnes choses.
Emma

Pendant la classe de mer, je me suis senti bien. Ce que j'ai aimé, c'est le musée du patrimoine parce j'ai découvert des objets que je ne connaissais pas. Ce que je n'ai pas aimé, c'est le moulin à vent parce qu'il y avait trop d'explications. J'ai adoré le cap Taillat car il y avait beaucoup de plantes.
Mathis

Ce que j'ai aimé c'est le pique-nique au cap Taillat, toutes les activités qu'on a faites. J'ai aimé qu'on puisse jouer parfois sur la plage des Salins. Ce que je n'ai pas aimé c'est que la classe de mer n'a pas duré assez longtemps, que le voyage était trop long et que nos parents ont reçu les cartes après qu'on soit rentré chez eux. Je me suis sentie très contente d'avoir eu la chance de partir à St Tropez. J'ai adoré parce que les repas étaient très bons et qu'on a fait plein de choses.
Ana





Le 1^{er} jour, j'ai adoré aller sur la plage, faire la récréation puis s'installer dans la chambre. Le soir, quand on se lavait les dents, on rigolait trop. J'ai adoré la citadelle parce qu'on a fait des jeux. Ce que je n'ai pas aimé c'est le musée d'histoire maritime parce que je n'aime pas les musées, puis le moulin à vent parce que je ne m'attendais pas à ça. A St Tropez, je voudrais bien y retourner ! Louna

J'ai préféré la citadelle de St Tropez, c'était trop bien ! Le musée d'histoire maritime était trop cool ! J'ai tout adoré mais ce que je n'ai pas aimé, c'était pendant la nuit où les autres se réveillaient, me réveillaient et ça m'énervait, du coup je ne dormais pas beaucoup.
Malou

Pendant la classe de mer, ce que je n'ai pas aimé c'est qu'on ne s'est pas baigné et que pour aller jusqu'à St Tropez, c'était ennuyeux. J'ai adoré quand Mathis nous chantait « Au clair de la lune » tous les soirs !
Maxence

Pendant la classe de mer on s'est bien amusé : on mouillait nos pieds dans l'eau et ce qui était rigolo, c'est que la posidonie remontait jusqu'aux pieds. Tous les jours, on découvrait des nouvelles choses. Je me suis sentie malheureuse parce que, parfois, il y avait mes amies qui m'oubliaient. Ce que je n'ai pas aimé c'est quand on marchait, c'était très long et parfois, on allait loin du centre. Mais ce que j'ai le plus adoré c'est les veillées !
Aymie

Pendant la classe de mer, le fait que mes parents soient loin m'a fait bizarre. Mais je me suis bien amusée quand même. J'ai beaucoup aimé le musée d'histoire maritime. J'ai moins aimé le cap Taillat, surtout quand je me suis prise une vague ! J'ai aussi adoré les repas qui étaient vraiment trop, trop, trop, trop bon !
Lily



Au début du voyage, j'étais triste ! J'ai aimé la visite du moulin où on voyait son mécanisme. J'ai aussi aimé la pêche à pied parce que c'était la première fois que je voyais un crabe !
Rama

Je me suis senti très bien. J'ai bien aimé la pêche à pieds surtout quand Florent, l'intervenant, a piégé la crevette. J'ai adoré le trampoline. Mathieu

J'ai adoré être tout trempé. C'était trop cool. Ce que je n'ai pas aimé c'est les deux longs trajets en bus. Je me suis senti à l'aise pendant le séjour. Ce que j'ai aimé c'est le land art, la pêche à pied, le moulin et le musée à St Tropez. Leiv

Pendant la classe de mer, j'ai aimé quand on est allé visiter la cap Taillat et quand on a fait la pêche à pied mais je n'ai pas aimé la visite du moulin. Dans la chambre, Mathis nous faisait rigoler et une fois qu'on commençait on ne pouvait plus s'arrêter !
Lény

Ce que j'ai aimé c'est quand on a pique-niqué. J'ai bien aimé quand on a dessiné le moulin à vent.
Vivien

Pendant la classe de mer, on est parti tous les jours à la plage et j'ai aimé ça. J'étais joyeux et excité d'arriver au centre. J'ai aimé la pêche à pied et quand on a visité le moulin à farine.
Nicky



Le voyage scolaire à
St Tropez raconté par
les CM1 et CM2

Cap Taillat : Lundi 11 avril

1er jour à St Tropez : Nous sommes allés au Cap Taillat avec Thierry, guide naturaliste. Il nous a fait travailler sur les panneaux : Espace protégé, naturel et réglementé. Il nous a parlé des fleurs comme la Barbe de Jupiter qui n'existe qu'au Cap Taillat. Il nous a aussi parlé des arbres, des oiseaux et des sols*.

Après nous avons pique-niqué au Cap Taillat, sur une plage. Nous avons fait une balade pour aller en haut d'une colline où Napoléon est venu placer des canons. Après nous sommes rentrés en car à Lou Riou.

*sols : granite ou calcaire (**Granite** : sol imperméable, friable, **Calcaire** : sol perméable)

Lola, Eloïse, Johan et Axel



Mardi 12 avril : en bord de mer

Le matin, Florent* nous a emmenés sur la plage, pas pour se baigner, mais pour prélever des animaux (éponges...) et végétaux (posidonies...). Ensuite nous sommes rentrés au centre pour étudier ce qu'on a récolté sur la plage des Salins.

Après nous avons fait un quizz sur les fonds marins et on est allé manger un hamburger frites. L'après midi nous sommes allés au port de Cavalaire**. On a fait du lancer de toulaine***. On a rencontré la S.N.S.M****. Nous avons rencontré Fiona, elle nous a expliqué ce que les gens faisaient à la capitainerie et un pêcheur nous a montré ses 160 hameçons et sa nasse pour attraper les langoustes.

A notre retour le chauffeur était fatigué de sa journée à cause des embouteillages. Le matin on n'a pas pu faire la pêche à pied à cause du vent.

* Animateur

**Port de plaisance

***Balle de golf enroulée de corde pour ramener les bateaux.

Thomas, Lise et Zoé

Mercredi 13 avril : La citadelle

Nous sommes allés à la Citadelle de St Tropez et nous avons vu un paon, mais il n'a pas voulu faire la roue (nous avons été dégoûtés).

Le matin, nous avons été au musée d'histoire maritime. Nous avons fait des énigmes pour visiter le musée. Il y avait 2 équipes. Puis nous sommes allés pique-niquer au parc, et nous avons dû surveiller les goélands pour qu'ils ne renversent pas la poubelle. L'après-midi, nous avons gardé les mêmes équipes pour visiter la Citadelle et nous avons fait un jeu de piste avec une boussole et une carte. Ensuite, nous avons fait un jeu. Nous avons reçu un diplôme car nous avons réussi toutes les épreuves. Il y avait une boutique de souvenirs et avec notre argent de poche nous en avons achetés. Et pour finir, nous sommes rentrés par le sentier du littoral. Nous avons vu plein de belles villas et de beaux paysages. Nous avons mal aux pieds car nous avons fait plus de 10 km.

Alwena, Naila, Mathias et Antoine



Le dernier jour à Lou Riou

Jeudi matin 14 avril, au centre Lou Riou, nous avons accueilli deux médiateurs scientifiques. Ils sont venus d'une association qui s'appelle Gulliver pour nous parler du réchauffement climatique. Alors, ils nous ont appris à suivre une démarche scientifique.

1ère étape : La question ou la problématique.

2ème étape : La formulation d'une hypothèse.

3ème étape : L'expérience, mise en place du protocole scientifique (étapes et dessins).

4ème étape: Observation des résultats.

Puis l'étape 6 c'est la conclusion.

Après quand ils sont partis nous avons mangé.

Cet après midi-là, nous avons fait une pêche à pied. Alors, on a trouvé des crabes, des oursins, des Bernard l'Hermite et Damien et Rémi ont réussi à attraper un poisson (un gobie). Après, nous sommes partis pour aller jouer à la plage, car c'était le dernier jour. Alors nous nous sommes « éclatés ouf » puis nous sommes rentrés bien trempés. Et nous sommes rentrés parce qu'il se faisait tard. Avant de manger, nous avons pris notre dernière douche au centre car le lendemain, on partait pour retrouver notre montagne.

Le soir, on s'est bien habillé et on s'est fait une balade nocturne pour être à l'écoute des petits bruits et il y en avait beaucoup ! On a fait quelques enregistrements.



Camille, Anaëlle, Rémi et Damien

Nos impressions sur le séjour

~ Pour moi le meilleur moment c'est quand on a joué dans l'eau car il y avait un trou alors on tombait tous dedans, c'était marrant. CAMILLE

~ Mon moment préféré c'est quand jeudi après-midi après la pêche à pied, on est allé à la plage des Salins pour jouer dans l'eau. ANAELLE

~ J'ai aimé quand on est allé à la Citadelle, quand on a joué dans l'eau et quand on a mangé hamburger frites. LOLA

~ Mes moments préférés sont le jour où on est allé à la Citadelle de St Tropez et qu'on s'est trempé et que la maîtresse ne voulait pas et quand on a mangé un hamburger frites. MATHIAS

~ J'ai bien aimé St Tropez. Le meilleur moment c'est quand on pouvait faire la pêche à pied. On a mis nos chaussures pour observer le fond de l'eau. J'ai attrapé avec Damien un petit poisson : le Gobie. J'ai pas du tout aimé le Cap Taillat : il disait des choses intéressantes mais il parlait beaucoup. JOHAN

~ J'ai bien aimé jeudi après-midi quand nous sommes allés à la plage pour se tremper les pieds. Mais on s'est carrément trempés car il y avait un trou et tout le monde tombait puis après nous étions tous mouillés. Ce que j'ai moins aimé c'est le Cap Taillat. Il disait beaucoup de choses intéressantes mais il parlait un peu trop et ça devenait ennuyant. DAMIEN

~ Mon moment préféré c'est quand nous sommes allés à la mer pour la dernière fois parce qu'on a pu faire plein de choses comme se mettre les pieds dans l'eau, faire des

châteaux de sable, ... Et quand on est allé écouter les bruits quand il faisait nuit parce qu'on ne fait pas ça tous les jours. Et j'ai aussi aimé manger des hamburgers frites et aussi plein d'autres choses. ELOISE

~ J'ai adoré le séjour. Mon meilleur moment a été la Citadelle et le jeudi quand on est allé se tremper dans l'eau. Le moment que j'ai le moins aimé c'est le Cap Taillat. NAILA

~ J'ai adoré la Citadelle et le musée d'histoire maritime, avec la balade au bord de mer. J'ai aimé les activités. LISE

~ J'ai beaucoup aimé ce séjour, surtout le dernier jour et la Citadelle. Mais j'ai moins aimé le premier jour au Cap Taillat, le monsieur parlait trop. ALWENA

~ Ce que j'ai le plus préféré c'est quand on a joué à la plage des Salins pour jouer dans l'eau et quand on a fait la pêche à pied. REMI

~ J'ai adoré et mon moment préféré c'est quand on s'est trempé dans la mer. AXEL

~ J'ai bien aimé toutes les activités, surtout la pêche à pied, les jeux sur la plage, le foot et le trampoline. ANTOINE

~ Mon moment préféré est quand on a fait les châteaux de sable. Moi je me marrais car les vagues détruisaient la muraille. THOMAS

~ Moi, le moment que j'ai le plus aimé c'est à la Citadelle et quand on a parlé du réchauffement climatique. Et quand on est allé à la plage se tremper les pieds. ZOE

Les dossiers communaux...

La Signalétique d'Information Locale

CONTEXTE

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) a réaffirmé la nécessité de préserver le paysage et le cadre de vie et de lutter contre les nuisances visuelles. Face à la prolifération de dispositifs publicitaires non réglementaires dont le cumul porte durablement atteinte à la qualité de vie, un plan de prévention et de lutte contre l'affichage illégal dans le département a été adopté par le Préfet en mai 2013. Une campagne de régularisation des dispositifs publicitaires en infraction a débuté en 2019 sur le Vercors Sud Drômois afin de se mettre en conformité avec les dispositifs publicitaires autorisés, soit la Signalétique d'Information Locale (SIL).

Afin d'apporter une solution de remplacement globale et cohérente sur notre territoire Vercors Drôme, les élus des communes du Vercors Drômois ont décidé d'une approche commune, en accord avec la DDT, le PNRV et le Département de la Drôme.

QU'EST-CE QUE LA SIL ?

Cette signalisation a un rôle de guidage de l'utilisateur se déplaçant en véhicule vers des services et équipements susceptibles de l'intéresser. La SIL répond aux obligations réglementaires du code de la route, ainsi les panneaux sont donc posés en bordure de la voirie communale ou départementale, aux intersections de préférence, de manière à guider les usagers de la route. Le SIL étant une signalisation de proximité, une activité peut être signalée à partir du ou des derniers carrefours.

CE QUI A CHANGÉ ?

Les pré-enseignes existantes au bord des routes sont vouées à être retirées, pour être remplacées uniquement par la SIL.



Les acteurs économiques de Saint-Martin ont été conviés à plusieurs réunions d'information : présentation du projet puis détermination de leur besoin en signalétique.

Entre temps la crise sanitaire a stoppé le projet.

En 2021, nous avons pu reprendre la phase de validation des emplacements de la signalétique puis la validation des lames directionnelles par les acteurs économiques.

Vous pourrez désormais voir cette nouvelle signalétique sous la forme suivante :





RÉFECTION DES FAÇADES DE L'ÉGLISE

En 2019, la municipalité a entrepris le projet de réfection des façades de l'église à pierres vues.

Les travaux ont eu lieu ce printemps et ont été réalisés par l'entreprise ONAL Maçonnerie Façade.

Le coût de ce projet s'élève à 60 948 € TTC, subventionné à 80 % par le Conseil Départemental de la Drôme et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



ACQUISITION DE CAPTEURS CO2 POUR L'ÉCOLE

La municipalité a souhaité fournir des capteurs CO2 aux deux classes et à la salle de cantine. Ces petits boîtiers permettent de contrôler la qualité de l'air dans les pièces fermées et précisent quand il faut les aérer.

Ces appareils utiles pour lutter contre la propagation du Covid-19, pourraient s'avérer avoir de multiples bénéfices sur les élèves (amélioration de la concentration, diminution de la somnolence).

INSTALLATION DE CONTENEURS À CARTONS

La CCRV a mis en place ce printemps deux nouveaux conteneurs à cartons pour les professionnels et les particuliers.

Ils ont été installés sur les points de tri sélectifs en face de l'Hôtel du Vercors et aux Revoux.

Merci d'y déposer tous vos cartons préalablement aplatis ou à défaut de vous rendre à la déchetterie.



NETTOYAGE DES BERGES DE L'ADOIN

Au printemps, à l'initiative de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) La Truite du Vercors, une corvée de déboisement des berges de L'Adouin sur le terrain communal en amont du pont de Nora jusqu'à l'aplomb de la station d'épuration a été réalisée.

Les agents techniques de la commune ont accompagné les bénévoles de la société de pêche pour enlever les branches sèches laissées lors d'une coupe précédente. Rejoints par un agriculteur, ils ont ensuite passé deux jours à élaguer, couper, ébrancher, ratisser les arbres et buissons qui avaient envahi les berges de L'Adouin.

Un bon casse-croûte leur a été offert par la mairie, très apprécié par tous.

L'an dernier, l'AAPPMA avait réalisé la même opération sur la berge opposée avec l'aide du propriétaire.



COMPOST PARTAGÉ

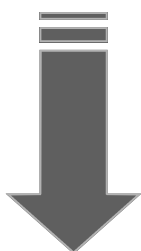


Le compost partagé, installé à côté des anciennes toilettes municipales a le vent en poupe ! Le dimanche 8 mai a eu lieu la première récolte.

En effet, les composteuses(rs) sont venues partager un café et un bon gâteau pour vider le compost mûr. Avec des pelles, des sacs, une brouette, chacun a pu emporter de quoi engraisser ses pots de fleurs et jardins. Le bac ainsi libéré peut maintenant recevoir les nouveaux apports de biodéchets tout en permettant à l'ancien de murir tranquillement.

Du broyat a été apporté depuis la Jarjatte grâce à l'aide de la déchetterie intercommunale.

Le compost est reparti pour un tour. Nous sommes fin prêts pour le 1er janvier 2024 où il sera interdit de déposer des biodéchets dans les poubelles grises !



TRI DES BIODÉCHETS : UNE OBLIGATION au 1er Janvier 2024

Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables.

Une partie de ces déchets peut être évitée, par exemple grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le reste de ces déchets peut et doit être valorisé spécifiquement, pour garantir une bonne qualité de traitement. De plus, c'est un gaspillage que de les éliminer par incinération ou encore mise en décharge alors qu'ils représentent une ressource importante en matière et en énergie ainsi qu'une éventuelle source de revenus.

Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets avant 2025.

La valorisation organique via le compostage, l'épandage ou la méthanisation permet de faire retourner au sol ou de transformer des matières organiques brutes en une matière valorisable, le compost ou le digestat, adapté aux besoins agronomiques des sols

La généralisation de ce tri à la source est prévue d'ici 2025 pour tous les producteurs de déchets en France. En effet, la loi de transition énergétique pour la croissance verte publiée le 17 août 2015 a sensiblement renforcé les



objectifs relatifs aux biodéchets, en prévoyant « [...] le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures.

➤ à l'échelle domestique ou locale, ils peuvent être transformés en terreau ou en engrais utilisable pour le jardinage via un composteur de jardin ou encore un lombricomposteur. Le compost issu de ces biodéchets peut être utilisé en jardin domestique ou, à une plus grande échelle, sur les terrains d'un même établissement, pour un usage local ou en jardin d'agrément.

➤ Les poules sont aussi, un très bon moyen de transformer vos déchets, mais il faut toutefois se rappeler que ce sont des animaux qui demandent du temps et de la présence. Dans nos campagnes, plusieurs prédateurs sont friands de leurs tendres chairs.

Source : www.ecologie.gouv.fr

Notre commune possède un composteur partagé, bien utilisé de nos habitants, deux rencontres par an s'effectuent.

Tous le monde est le bienvenu pour partager ses idées ou ses questions !

Vous pouvez aussi acheter un composteur pour votre jardin en vous rendant à la Maison du paysan de la Chapelle en Vercors. Il est en vente à 30 euros.

Plusieurs formations sont organisées par la CCRV, tout au long de l'année, ouvertes à tous les curieux voulant apprendre ou se perfectionner....

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE PROTECTION DU TILLEUL DE SULLY

Dans un souci de conservation du patrimoine arboré de Saint-Martin-en-Vercors, Madame le Maire a mandaté l'Office National des Forêts afin de réaliser un diagnostic sur le Tilleul de Sully.

En effet, le tronc, la branche charpentière*principale et des insertions de 3 autres charpentières sont creusés et donc à contrôler régulièrement. Les objectifs de cette étude ont été de déterminer l'ancrage racinaire et la résistance à la rupture de l'arbre par test de traction.

Lors de ce diagnostic, les experts Arbre Conseil® de l'Office National des Forêts et un arboriste grimpeur de l'ONF ont émis les conclusions suivantes (document consultable en mairie) :

« Des faiblesses mécaniques importantes sont constatées au niveau de la résistance à la flexion des charpentières. L'arbre a vraisemblablement subi de multiples tailles sévères il y a très longtemps qui ont généré des pointes de faiblesse avec l'apparition de cavités plus ou moins importantes ainsi que l'entrée d'un pathogène. »

« Il est préconisé la mise en place d'un système d'haubanage afin de sécuriser le site en cas de rupture d'une branche. Une surveillance de celui-ci aura lieu un an après. »



« Concernant l'environnement de l'arbre, son sol étant très compacté, il est conseillé de limiter l'accès à l'arbre pour diminuer la compaction du sol. En effet, l'arbre mène une lutte contre un pathogène, limiter la compaction du sol lui permettra d'avoir plus d'oxygène et donc lui facilitera la tâche. »

La conservation du Tilleul de Sully est une priorité pour la municipalité, qui sait et qui partage l'attachement très fort des habitants au symbole du village. Cette conservation reste encore possible mais est conditionnée par des mesures fortes pour garantir sa survie ainsi que la sécurité nécessaire pour les personnes et les bâtiments alentours.

C'est dans ce but que la mairie a décidé de suivre les préconisations des experts et de limiter l'accès au Tilleul.



Nous vous remercions de votre compréhension.

* Charpentière : Branche d'un arbre qui part directement du tronc.

UNE ÉPICERIE SOCIALE ROULANTE

SUR LE ROYANS-VERCORS

À la rentrée de septembre, la Croix-Rouge du Royans-Vercors va mettre en place une épicerie sociale roulante sur son territoire, en complément de son épicerie sociale installée 6 impasse des planches à Saint-Jean-en-Royans.

Cette nouvelle action sociale fait partie des missions prioritaires de la Croix-Rouge qui a pour objectif de venir en aide à toute personne en difficulté.

L'épicerie roulante circulera dans un premier temps le vendredi et proposera des produits variés au quart de leur valeur et sera aussi un espace de convivialité.

Par cette action, la Croix-Rouge souhaite aider un maximum de gens dans le besoin et être au plus près d'eux.

Pour pouvoir bénéficier de l'épicerie roulante des conditions financières sont à remplir.

D'ores et déjà, pour plus de renseignements vous pouvez contacter La Croix-Rouge du Royans-Vercors au 06 08 16 30 74 ou par mail : ul.royansvercors@croix-rouge.fr

Une information complémentaire sera faite via vos communes lors du lancement de l'épicerie avec les jours et les arrêts programmés.



Du côté du PNRV...

L'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale)

Rappel sur l'ABC :

L'Atlas de la Biodiversité Communale a pour objectif d'**augmenter les connaissances naturalistes** de la commune pour mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans les actions et stratégies. Il a pour but de favoriser la compréhension et l'approbation des enjeux de biodiversité du territoire par les **habitants**, les **acteurs locaux** et les **élus**.

L'ABC du Vercors a débuté en septembre 2021 et s'étendra jusqu'en 2023. Il est mené en partenariat avec les associations naturalistes **LPO** et **FLAVIA** et concerne **38 communes** du PNR du Vercors ayant acceptés de s'investir dans le projet. À la fin de l'ABC, un atlas et un plan d'action seront restitués à chaque commune.



Quatre thématiques sont abordées pour cet ABC : les **chauves-souris**, les **insectes pollinisateurs**, les **haies** et **arbres remarquables**, les **zones humides** avec, en parallèle, trois volets transversaux.

Un volet **scientifique** qui comprend un état des lieux et un rassemblement des données naturalistes existantes auxquels s'ajoutent des inventaires scientifiques sur les papillons et les oiseaux en milieu ouvert et semi-ouvert menés par la LPO et FLAVIA.

Un second volet **participatif** avec la diffusion d'outils d'inventaire pour tous les habitants intéressés.

Un dernier volet autour de la **sensibilisation** pour lequel des événements, sorties et ateliers seront proposés aux habitants et organisés par le Parc du Vercors et les groupes locaux.

Une réunion du groupe local a eu lieu le mardi 31 mai afin de prendre connaissance des outils participatifs pour identifier les insectes pollinisateurs, la flore, ainsi que les oiseaux et chauve-souris. Des sorties d'observation pourront être organisées en direction d'une zone humide ainsi que des arbres remarquables.

Il a été demandé également une sortie sur la zone humide d'Herbouilly avec un financement PNRV qui permettra l'intervention d'un spécialiste.

Appel du groupe ABC Saint Martin

Si vous connaissez des colonies de chauve-souris, merci de les signaler par mail à Jean-Christophe Dye jcbetty.dye@zaclys.net. Cela permettra de recenser sur le site du Parc du Vercors ces animaux protégés.



CIEL ÉTOILÉ

Le PNRV s'est engagé dans un projet de création d'une **Réserve internationale de ciel étoilé** (RICE). Les objectifs sont de promouvoir l'écosystème nocturne, lutter contre la pollution lumineuse et favoriser les économies d'énergie.

Dans ce cadre, le mois d'octobre sera celui du ciel étoilé avec tout spécialement « le jour de la nuit », le samedi 15 octobre 2022.

Ce jour-là, sur les territoires du Vercors, Chartreuse, Belledonne et Grenoble métropole auront lieu divers événements comme des observations astronomiques, des balades nocturnes, des sessions de photos de nuit, des observations de la faune, des conférences, et autres animations comme des extinctions de l'éclairage public.

Ces extinctions sont devenues une pratique normale à St Martin. Mais nous essaierons d'organiser une manifestation spéciale avec le Parc ce samedi 15 octobre...



Habitants et acteurs locaux

CH'TI VITRAIL DU VERCORS



Valérie ROUX habite Saint-Martin depuis une vingtaine d'années.

De 2001 à 2011, elle est notre boulangère au sourire légendaire. Elle vend ensuite sa boulangerie et intègre un poste d'accueil aux Grottes de Choranche jusqu'en 2021.

Pendant le confinement, elle participe à un atelier de création de vitrail, qui lui révèle sa passion pour cet art. Elle bénéficie ensuite d'une formation de la part de Céline et Jocelyne De Geyter.

Puis en 2022, elle crée sa micro-entreprise.

Dans son atelier vous trouverez des pièces de décoration uniques. A la demande, elle peut aussi faire une pièce sur mesure, mais ce qu'elle aime avant tout c'est la création.

Elle travaille uniquement au tiffany (étain), pas de vitrail au plomb. Elle espère pouvoir bientôt faire les marchés pour vendre ses créations.



Vous pouvez la contacter à cette adresse lactivitrailduvercors@gmail.com

UN ARTISAN CRÉATEUR AUX MOREAUX

Cosette Quemere et Julien Lagot se sont installés dans leur maison aux Moreaux en décembre 2021. Depuis, début avril, un petit garçon Loup est venu agrandir la famille.

Cosette, originaire des Hautes-Alpes, est cuisinière et a travaillé aussi bien dans des restaurants que des collectivités. Julien vient du Rhône mais connaît bien le Vercors car il a passé toutes les vacances de son enfance sur Autrans.

Amoureux de la nature et du travail sur bois, Julien a pu installer son atelier « Les Bijoux des Bois » dans sa maison où il réalise des bijoux et objets de décoration dans ce magnifique matériau. Il est également éducateur de l'environnement pour les classes de découverte et accompagnateur en moyenne montagne.

Vous pouvez découvrir les créations de Julien Lagot à la Maison des artisans et créateurs du Vercors au 110 rue du Vercors à Autrans, à la Fête du Bleu les 23 et 24 juillet 2022 à Saint Laurent en Royans, ou directement à l'atelier « Les Bijoux des Bois » en prenant rendez-vous au **06 82 05 12 65**.



Acteurs locaux aux alentours

BRIN 2 FOLIE

BRIN 2 FOLIE c'est le nom de la nouvelle boutique de vêtements qui s'est ouverte mi-février au 50 avenue des Grands Goulets à La Chapelle en Vercors.

C'est aussi une histoire de famille car elle est tenue par la tante Patricia et la nièce Corinne.

Vous y trouverez des vêtements pour femmes (taille 34 à 48), hommes (taille 38 à 48) mais aussi de nombreux accessoires : sac à main, porte-monnaie, bijoux, foulards... et tout cela dans une fourchette de prix très raisonnable allant de 20 à 120 €. Il est également possible d'offrir une carte cadeau.



Venez découvrir à BRIN2FOLIE...une collection de vêtements aux couleurs séduisantes, avec des nouveautés toutes les semaines et la possibilité de commander une pièce dans un autre coloris ou taille.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h30 à 12 h et de 15 h à 19 h

BISCUITERIE ARTISANALE « L'INSTANT DES LYS »



Fabien Pérès a décidé, après 10 ans en Bretagne et de nombreuses expériences professionnelles (agent immobilier, aide-soignant...) de revenir sur le Vercors qu'il connaît bien car il a grandi sur Autrans.

Après avoir suivi des cours de pâtisserie et pu tester ses recettes pendant le confinement dû au Covid, il crée début 2021 une fabrication artisanale de biscuits secs « L'instant des Lys ». Les recettes de ces sablés, madeleines, quatre-quarts se veulent le plus simple possible et réalisées à partir d'ingrédients locaux (miel, œufs, lait de La Chapelle en Vercors, noix du Royans, farine de la minoterie du Trièves).

Vous pouvez découvrir les biscuits de Fabien dans sa boutique « Au bout de la rue » au 72 avenue de Provence à La Chapelle en Vercors, magasin qu'il partage avec sa femme Béatrice Pérès, céramiste.

Il propose également ses gourmandises sur les marchés de La Chapelle en Vercors, Autrans et Villard de Lans. Alors, laissez-vous tenter...



Contact : <https://linstant-des-lys.sumup.link/>

Horaires d'ouverture :

Du mercredi au samedi de 9h à 12h30 et de 15 h à 19 h
Dimanche de 9h à 12h30



LYLYLAND GLACIER



La terrasse de LylyLand, 50 avenue des Grands Goulets à La Chapelle en Vercors, a réouvert début mai. N'hésitez pas à venir y déguster un café gourmand, un chocolat chaud maison réalisé avec des fèves de chez Valrhona, une coupe glacée ou une bubble-waffle (gaufre à bulles) garnie sur mesure de glaces, sorbets, chantilly, chocolat...

Vous pouvez aussi faire provision de glaces et sorbets artisanaux déclinés en de nombreux parfums de saison en bacs d'un demi-litre ou litre. Enfin si vous avez un évènement à fêter et souhaitez le faire avec un dessert hors du commun, confiez votre idée à Lydia, elle fera le reste...

LylyLand, une escale gourmande mais pas que... Pascal son mari, passionné de vins, vous fera également découvrir les vins du Ventoux, sa région d'origine. Les différents vins proposés (blanc, rouge et rosé) proviennent des caves Rocca Maura à Roquemaure, TerraVentoux à Villes-sur-Auzon et Vignerons du Mont Ventoux à Bédoin.

Horaires d'ouverture :

7/7 pendant l'été

Jeudi 9h à 12 h et 13h30 à 19h et tous les autres jours 13h30 à 19h



Damier, variations chocolatées, une création de Lydia

LE REFUGE DU PHOENIX

L'hôtel-restaurant Le Refuge situé sur la route des Grands Goulets a fermé ses portes il y a 15 ans. Après des travaux de rénovation réalisés par les nouveaux propriétaires, l'établissement a réouvert le 20 juillet 2021 sous le nom du « Le Refuge du Phoenix ».

Bar – Restaurant – Salon de thé, le Refuge du Phoenix fait dépôt de pain/pâtisserie et vous propose également quelques produits locaux tels que : bière Slalom, savonnette L'Atelier de la Source, whisky Sequoia...

Dans sa grande salle lumineuse, avec vue panoramique sur la vallée de la Vernaison, le Refuge du Phoenix vous accueille pour vos réceptions de mariage, anniversaires, séminaires ou tout autre évènement que vous souhaitez fêter en famille ou entre amis.

Afin de profiter pleinement de ce moment, il est possible de louer un gîte 4 places ou un gîte de groupe comprenant 5 chambres de 2 personnes avec cuisine en commun.

Merci à Stéphanie et Philippe Devoldère d'avoir redonné vie au Refuge, nous leur souhaitons une belle réussite.



Horaires d'ouverture :

Pendant tout l'été, le Refuge du Phoenix est ouvert tous les jours de 9 h à 23 h.

Jusqu'à fin août, tous les vendredis soirs c'est soirée barbecue et tous les samedis soirs soirée à thème (couscous, paëlla, créole...).

Réservation conseillée au 04 75 24 21 83 ou 07 61 48 71 04 ou via Messenger

La petite enfance sur le plateau...

" Berlingot " un lieu d'accueil pour les tout-petits accompagnés par leurs parents

" Berlingot " est un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) inspiré de La Maison Verte créée par Françoise Dolto sur Paris en 1979. Ce n'est pas un lieu de garderie mais un lieu de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 3 ans et son parent, ou l'adulte qui l'accompagne (parent, futurs parents, grand parent...).

Les objectifs d'un L.A.E.P sont :

- expérimenter la séparation, tant pour les enfants que pour les parents, dans un cadre sécurisant, basé sur des règles de vivre ensemble ;
- enrichir et conforter la relation enfant-parent ;
- rassurer les parents dans leur rôle et leur fonction ;
- favoriser les échanges entre parents autour de leurs expériences et mutualiser leurs savoir-faire parentaux ;
- favoriser les échanges autour de la difficulté d'être parent au cours des différentes étapes (allaitement, sevrage, arrivée d'un autre enfant, entrée en collectivité, ...) ; soutenir et accompagner l'enfant et ses parents, dans la dynamique d'autonomisation et de socialisation en utilisant et valorisant le jeu, élément essentiel au développement et à l'éveil.

Le L.A.E.P. est un lieu libre de fréquentation basé sur le volontariat des parents ; l'anonymat et la confidentialité sont respectés. L'accueil est souple sans formalité administrative, sans rendez-vous préalable, au rythme choisi par la famille. Une participation financière, dont le montant est libre, est demandée.

" Berlingot " , porté par le Centre Social de La Paz, c'est un budget de 20 000 €, financé essentiellement par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) et la CCRV (Communauté de Communes Royans Vercors) ainsi qu'une équipe de 2 animatrices et 8 accueillant(e)s bénévoles.

" **Berlingot** " existe depuis 2002 sur St Jean en Royans. Une antenne a été ensuite ouverte en 2014 sur St Nazaire en Royans puis une autre en 2019 sur La Chapelle en Vercors.

Depuis début 2022, cette antenne a été transférée **sur St Julien en Vercors, dans la crèche Les Vercoquins, entrée côté mairie, rue de la Bascule.**

Tous les mardis des semaines impaires de 8 h 30 à 11 h

Cet endroit adapté à l'accueil de jeunes enfants constitue un espace de jeux libres pour les enfants et un lieu de paroles pour les parents.



Marie Desfeux, qui a beaucoup travaillé en centre social et colonie de vacances, a toujours eu une profonde admiration pour le travail de Françoise Dolto. Elle fait partie des accueillant(e)s bénévoles.



Les Vercoquins, du changement en 2022

La structure multi-accueil « Les Vercoquins » basée à St Julien en Vercors est une association à gestion parentale. Elle propose pendant la journée (8 h – 18 h) un accueil collectif, régulier, occasionnel ou d'urgence pour les enfants de 2,5 mois à 6 ans. Elle dispose de 15 places, plus une place d'urgence.



Astrid Blanc dans la cour de la crèche

Début 2021 Astrid Blanc a pris la direction des Vercoquins et gère une équipe de 7 personnes. La gestion associative de cette structure devenant de plus en plus complexe et lourde pour les parents, l'association a fait le choix de fusionner avec le centre social cantonal de « La Paz » situé à St Jean en Royans. Cette fusion-absorption sera entérinée lors de la prochaine assemblée générale des 2 associations avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

La crèche travaille en lien avec l'école maternelle située juste à côté, les récréations ont lieu en même temps et des spectacles sont organisés en commun. Une réflexion sur la rénovation de la cour partagée par les enfants des deux structures est actuellement engagée par la commune de St Julien en Vercors.

La crèche ouvre également ses portes et accueille une fois par mois le Relais Petite Enfance (RPE) anciennement Relais Assistante Maternelle (RAM). Le RPE, géré par le centre social La Paz, organise des

rencontres entre assistantes maternelles indépendantes afin de favoriser les échanges de pratiques, d'expériences, de problèmes rencontrés, de solutions possibles.

Depuis début 2022, " Berlingot " lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) est également présent tous les mardis des semaines impaires de 8 h30 à 11 h.



Cueillette de fleurs de pissenlit dans la prairie en face de la crèche

Deux nouvelles « Nounous » pour vos Petits



Cindy PHENGPHACHANH habite le village de Saint-Martin.

Elle vient de terminer sa formation d'assistante maternelle et sera disponible dès la rentrée de septembre.

Pour commencer, elle pourra accueillir 2 enfants avec des amplitudes horaires assez larges.

Également possibilité d'accueillir des enfants de vacanciers.

Cindy va exercer une activité qu'elle a toujours voulu faire et ainsi travailler auprès des enfants.

Contact :

06 09 58 02 73

cindy.phengphachanh @icloud.com

Margot DAVID, assistante maternelle agréée, habite à Saint-Martin, hameau de Tourtre.

Elle accueille des enfants depuis décembre 2021. Elle est heureuse et satisfaite de son nouveau métier.

Sa capacité d'accueil est de 4 enfants de quelques mois à 6 ans.

Vous pouvez lui confier vos petits de 8h/8h30 jusqu'à 18h/19h du lundi au vendredi.

Elle accueille également un samedi par mois et un week-end entier par mois.

Accueil possible pour les vacanciers.

Contact :

06 22 28 91 65

margot-david@orange.fr



L'agenda de l'Été

Pot de bienvenue en musique :

tous les samedis du 9 juillet au 27 août à 18h sur la place du Tilleul.

Marché artisanal au camping La Porte St Martin : tous les mardis à partir de 17h

juillet

- Mercredi 27 : Cinéma « Les secrets de Dumbledore »
- Samedi 23 et dimanche 24 : Fête du Bleu à Saint-Laurent-en-Royans

août

- Du 31 juillet au 5 août : Caméra en campagne à Saint-Julien-en-Vercors
- Jeudi 4 - 18h à l'Eglise : Festival Musiques en Vercors
- Du 6 au 12 août : Le Bazar de Saint-Martin : Une bicyclette autour de la Terre
- Dimanche 7 : Vide grenier sur la Place de l'Ours
- Mercredi 17 : Cinéma « Les folies fermières »
- Mercredi 24 : Cinéma « Ténor »

Les séances de cinéma se déroulent dans la salle des fêtes du village à 21h00.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE SAINT-MARTIN SUR L'APPLICATION GRATUITE « PANNEAUPOCKET »



FINANCES PUBLIQUES

La trésorerie de La Chapelle en Vercors a définitivement fermé le 31 décembre 2021.

Dorénavant St Martin dépend du Service de gestion comptable Nord Drôme.

Contact : 04 75 81 58 56

 HORAIRES D'ACCUEIL Agence Postale et Secrétariat de la mairie	
Tel : 04 75 45 51 68 Mail : mairie-saint-martin@wanadoo.fr Site internet : www.stmartinvercors.fr	
Lundi	10h - 12h
Mardi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	10h - 12h 14h - 16h
Vendredi	10h - 12h

Infirmier, infirmières :

Marie Golain
Angélique Gouy-Pailler
Fabienne Comoglio
Franck Domy
Ophélie Zanella

06 27 86 59 67

Pharmacie La Chapelle : 04 75 48 20 33

Gendarmerie de La Chapelle : 04 75 48 24 44
Ouvert au public le jeudi de 8h à 12h

Maison France Services La Chapelle :
04 75 24 85 85

Médecins La Chapelle :

Dr Maire Jean-Philippe 04 75 48 20 17
Dr Delorme Justine 04 75 73 10 22
Prise de rendez-vous possible sur www.doctolib.fr

St Martin
(Sous l'hôtel)

Kinésithérapeutes :

Julien Ughetto 06 24 35 11 76

Sébastien Fetter

La Chapelle
en Vercors

Thomas Daidone 04 75 48 11 69

Sophie Lagot

Rez-de-chaussée
de l'espace
Santé

Psycho-motricienne

Sophie Fisher 06 46 82 62 28

Orthophonie :

Gaëlle Salabert 04 75 02 54 85

Kinésiologie :

Amy Bellier 06 12 67 66 78

Réflexologie :

Caroline Boudry 06 83 04 16 51

Sage-femme :

Olympe Charles 06 08 89 61 53

Orthophonie :

Lucie Maurin 07 70 06 35 63

1er étage
de l'espace
Santé

Acupuncture :

Nadine Bertrand 07 81 21 19 86

Ostéopathe

(méthode Poyet) :
Beatriz Acuna 06 63 90 28 43

Cabinet kiné
St Martin

Massage :

Marie-Paule Gilain 06 81 36 67 75

Service aides-soignantes à domicile ADMR :

04 76 95 94 84

Vétérinaires :

Tristan Ruprecht et Céline Vuillermoz 04 75 48 24 13

Conciliateur de justice : sur RV auprès de la mairie de La Chapelle, tous les 1er jeudis du mois

Permanence de La Croix Rouge, ZI des Dodoux à St Jean en Royans : Les mercredis de 10 à 12h
Un container à vêtements est installé à coté de la recyclerie à La Chapelle.

Ramassage encombrants : Selon disponibilités (hors période hivernale et congés). Inscriptions en mairie ➔ 2 encombrants maximum par foyer.

Déchèterie intercommunale : 04 75 48 18 25

Horaires du 1er juin au 30 septembre
Lundi et Mercredi : 13h30-16h30, Jeudi : 9h-12h et 13h30-16h30, Samedi : 9h-12h et 13h-17h

La Piste Recyclable, recyclerie à La Chapelle :

Les jeudis et samedis de 9h30 à 11h30

Médiathèque La Chapelle : 04 75 48 25 62

L 10h-12h / Me 10h-12h30 et 14h-17h / J 10h-12h30 ☞ présence sur le marché de La Chapelle / V 16h-18h30 / S 10h - 12h

Transports :

Transport à la demande : secteur de La Chapelle en Vercors - Villard de Lans. Du lundi au samedi de 9h à 19h (sauf jours fériés).

Réservation au moins 24h à l'avance au 04 28 61 26 26.

Tarifs pour un aller simple : 5€ (<30km), 10€ (entre 31 et 60km), 12€ (>60km), gratuit < 5ans.

N° ISSN : 752096

Directeur de publication : Andrée Séquier

Tirage en 300 ex : Numéricopie à Villard de Lans

Ont contribué à ce numéro : équipe municipale, école primaire, comité des fêtes, Claudine Thiault, Eve Allier